

ment de la Confédération des différentes provinces du Canada, des difficultés sérieuses s'étaient élevées dans le sein de l'ancienne Chambre.

Il serait hors de propos de faire ici l'historique de ces luttes auxquelles les animosités de race ne furent malheureusement pas étrangères.

Le gouvernement de cette époque, comprenant toute l'importance qu'il y avait de mettre fin à un état de chose aussi pénible et aussi dangereux, dans un pays composé de races différentes comme le Canada, résolut de faire le changement dont je viens de parler. Le Conseil, composé de dix-sept membres, fût donc créé. Ces dix-sept membres, tous animés du véritable désir de faire disparaître les éléments de discorde qui avaient agité leurs prédécesseurs, furent choisis dans les principales villes du pays et pris parmi des hommes représentant les différentes nationalités et croyances.

Maintenant que vingt-deux ans me séparent de cette époque, quand je repasse dans ma mémoire ceux qui firent partie du premier Conseil, il m'est impossible de ne pas admirer la sagesse qui avait présidé à ce choix. Le clergé, les professions libérales, le journalisme, le haut-commerce et l'industrie y étaient représentés.

Si nous pleurons la mort de plusieurs et si nous n'avons plus les sages conseils de la plupart de ceux qui vivent encore, j'ai le plaisir de constater que ceux, qui leur ont succédé à différentes époques, n'ont pas failli à leurs devoirs, et que jamais, depuis vingt ans, il n'est survenu de ces malheureuses questions qui ont fait tant de mal dans le passé. Pardonnez-moi de réveiller ces souvenirs, qu'il est bon cependant de rappeler de temps à autre, afin de nous montrer le changement pour le mieux qui s'est opéré dans les idées depuis ce temps, et de nous faire comprendre tout le bien que le pays peut retirer quand il y a entente entre toutes les races qui se partagent le Canada.